

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))

CULTURE EN PRODUCTION

Utilisation des surfaces de votre exploitation durant l'année du sinistre (2022)
pour le calcul du produit brut d'exploitation

indiquez **TOUTES LES SURFACES DE L'EXPLOITATION**

Codes	Cultures	ha	a	ca	Codes	Cultures	ha	a	ca
	CEREALES				93060	Kiwis (actinidias)			
91376	Avoine				93380	Melon			
91551	Blé dur hiver				93642	Myrtilles			
91581	Blé tendre bio				93742	Noisetier			
91582	Blé tendre hiver				94430	Poirier bouche automne			
93328	Maïs bio				94450	Pommier Golden bouche			
93330	Maïs irrigué				94560	Pommier Granny Smith bouche			
93333	Maïs bio irrigué				94780	Prunier de table /Autres variétés			
93340	Maïs doux					LÉGUMES			
95163	Seigle				91290	Asperge blanche			
95347	Sorgho sec				91630	Carottes			
95483	Triticale				92320	Courgettes			
95484	Triticale bio				92926	Haricot vert			
	SEMENCES				93081	Laitue plein champ			
98747	Maïs semence				93680	Navet			
	OLEAGINEUX				93821	Oignon blanc			
92180	Colza bio				94410	Poireau			
92183	Colza hiver				94620	Pomme de terre			
95302	Soja irrigué				94624	Pomme de terre primeur			
95304	Soja bio irrigué				94827	Radis sous abri froid			
95447	Tournesol bio				95420	Tomates			
95452	Tournesol sec				95430	Tomates sous abri froid			
	PROTEAGINEUX					CULTURES FOURRAGÈRES			
92641	Féverole hiver				93362	Maïs fourrage irrigué			
94494	Pois protéagineux sec				93363	Maïs fourrage sec			
	TABAC				94684	Prairie artificielle			
95387	Tabac blond Burley				94700	Prairie naturelle			
95390	Tabac blond Virginie				94720	Prairie temporaire			
	FRUITS				93960	Parcours herbacé			
91650	Cassis								
91831	Châtaigniers bouche								
92758	Fraisiers sous abri froid					Autres : (précisez)			

PERTES DE RÉCOLTE

*Veillez remplir les annexes concernant les déclarations de récolte des cultures ayant subi des dommages :
Annexe 1 : Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité*

Codes	Cultures	ha	a	ca	Codes	Cultures	ha	a	ca
	Vignes : VINS ROUGES					VINS BLANCS			
96074	Vin de table VSIG				96069	Vin de table VSIG			
	Bordeaux					Secs			
97028	AOC Bordeaux rouge				97156	Bordeaux blanc			
97159	Bordeaux rosé				97377	Blaye - Côtes de Bordeaux Blanc			
97157	Clairet				97242	Côtes de Bourg Blanc			
97161	Bordeaux Supérieur rouge				97285	Graves de Vayres Blanc			
	Côtes				97437	Ste Foy Bordeaux Blanc			
97379	Côtes de Bordeaux				97284	Graves Blanc			
97245	Castillon - Côtes de Bordeaux rouge				97363	Pessac Léognan Blanc			
97247	Francs - Côtes de Bordeaux rouge				97264	Entre 2 Mers Blanc			
97378	Blaye - Côtes de Bordeaux rouge					Doux			
97286	Graves de Vayres rouge				97160	Bordeaux supérieur blanc			
97438	Ste Foy Bordeaux rouge				97240	Côtes de Bordeaux St Macaire			
97243	Côtes de Bourg rouge				97288	Graves supérieur			
	Médoc				97375	1ères Côtes de Bordeaux			
97323	Médoc				97177	Cadillac			
97289	Haut Médoc				97182	Cérons			
97300	Listrac				97301	Loupiac			
97347	Moulis				97436	Ste Croix du Mont			
97316	Margaux				97133	Barsac			
97434	St Julien				97423	Sauternes			
97356	Pauillac								
97431	St Estephe								
	Graves								
97287	Graves rouge								
97364	Pessac Léognan rouge								
	Pomerol/St Emilion/Fronsac								
97430	St Emilion					Autres vigne à préciser AOC :			
97302	Lussac								
97380	Puisseguin								
97332	Montagne					Total Vigne en production:			
97432	St Georges								
97368	Pomerol					Surface Vigne plantée non encore en production:			
97298	Lalande de Pomerol								
97270	Fronsac					Jachères, surfaces non utilisées			
97178	Canon Fronsac								

Codes	Catégories d'animaux	Effectifs permanents (présents à la date du 1 ^{er} juin 2022)	Effectifs vendus (hors-réforme) l'année précédente (année 2021)
Ex1	Bovins de 1 à 2 ans	26	
BOVINS			
93400	Vaches laitières inf à 5000 litres		
93402	Vaches laitières de 5000 l. à 6000 l.		
93404	Vaches laitières de 6000 l. à 7000 l.		
93406	Vaches laitières de 7000 l. à 8000 l.		
93408	Vaches laitières sup. à 8000 l.		
92306	Génisses race laitière engraissement de 1 à 2 ans		
92302	Génisses race laitière engraissement de plus de 2 ans		
93500	Vaches nourrices (y c réforme)		
92304	Génisses race à viande engraissement de 1 à 2 ans		
92300	Génisses race à viande engraissement de plus de 2 ans		
92204	Génisses de souche de moins d'un an		
91202	Bovins mâles de 1 à 2 ans race viande		
91306	Taureaux		
91300	Bœufs de plus de 2 ans race viande		
91313	Veaux de boucherie sous la mère		
91317	Veaux de boucherie non élevés au pis (non intégration)		
91318	Veaux de boucherie non élevés au pis (intégration)		
OVINS ET CAPRINS			
91500	Brebis viande		
91400	Brebis laitière		
92702	Agnelles		
92706	Agneaux engraissement		
91900	Chèvres laitières		
91704	Chevrettes		

EQUINS			
91802	Juments poulinières de race légère		
91813	Poulains		
PORCS			
93100	Truies naisseur engraisseur		
93102	Porcs charcutiers avec post sevrage		
PRODUCTION AVICOLE			
91604	Canards à rôtir		
91602	Canards prêts à gaver		
91606	Canards gavés (canards gras)		
92604	Oies à rôtir		
92602	Oies prêtes à gaver		
92606	Oies gavées (oies grasses)		
93206	Poules pondeuses – oeufs de consommation		
93305	Poulets label ou fermier		
93307	Poulets standard		
92500	Lapins naisseur engraisseur		
APICULTURE			
		Effectifs permanents (présents à la date du 1^{er} juin 2022)	
91214	Apiculture - Ruches pastorales en production en 2022		
91215	Apiculture - Ruches sédentaires en production en 2022		
	Apiculture – Colonies en auto-renouvellement		
	Apiculture – Colonies en renouvellement		

PERTES DE FONDS

Veillez remplir les annexes relatives à la ou les pertes de fonds :
 Annexe a : Dommages aux sols
 Annexe b : Plantations pérennes et pépinières
 Annexe c : Élevage
 Annexe d : Ouvrages et stocks extérieurs

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Annexe 1 - déclaration des pertes de récolte	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Attestation(s) d'assurance par compagnie (Cerfa 51274#03)	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Tout document permettant de justifier des quantités récoltées - (ex. carnet de miellerie, ...)	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Récépissés de la déclaration de détention et d'emplacement de ruches (téléruchers) réalisée en 2021 et 2022	Obligatoire	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamité agricoles.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature et cachet (s'il y a lieu)

Dans le cas des GAEC, signature de tous les associés

(*) Veuillez cocher les mentions utiles

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

SINISTRE : _____

DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|